



Document conforme à la Délibération du Conseil Municipal
du 30 septembre 2019
portant arrêt de la révision du POS en PLU

Monsieur le Maire
Jean Pierre JULLY

-  Limite communale
-  Limite de zone
- U** Nom de la zone
-  Emplacement réservé
-  ★¹ Élément remarquable du paysage
-  Bâtiment susceptible de changer de destination L151-II 2°
-  Zone soumise à un risque inondation
Plan de Prévention des Risques de la Sarre

Descriptif zones PLU

- U** : zones urbanisées
 - Ua : bâti ancien
 - Ub : bâti récent
 - Uc : secteur lié au centre médical
 - Uxh: secteur à vocation d'activité horticole
 - Ux : secteur lié à de l'activité
- A** : zone agricole
 - Aa : agricole inconstructible
- N** : zone naturelle
 - Nc : zone liée à la carrière
 - Nm : zone militaire
 - Ni : zone dédiée aux loisirs
 - Nj : zone jardins

